- Le projet « Envol des cités » se déroulera sur un an, en Province de Hainaut, de février à décembre 2023.
- Il est ouvert à tous les groupes ou artistes-solo, créateurs de leur projet et répertoire musicaux.
- 3. Toutes les catégories sont concernées : Pop, Rock, Rap, RNB, Musique électronique, Ethnique, Variété en tous genres, etc.
- 4. Les candidats sont invités à poster leurs créations (Sons) sous la forme de chansons originales sur le Site de Court-circuit.(Voir Appel)
- 5. Les paroles ainsi que l'exécution des chansons ne revêtiront pas de caractère extrémiste de quelque nature que ce soit.
- 6. Le présent règlement officiel ainsi que la procédure de présélection seront rendus publiques dès le lancement du programme ;
- 7. Les artistes exécuteront leurs chansons pour la première fois lors des éliminatoires qui auront lieu à l'Auditorium AD RTBF à Mons, en Hainaut, devant un jury de professionnels.
- 8. Les artistes sélectionnés lors des éliminatoires s'engagent à participer aux divers coachings, aux formations, sans exception, sauf motifs impérieux; Ils recevront dès le début de la saison, l'agenda des dates afférentes au programme d'accompagnement et s'engageront à leur donner la priorité avant n'importe quel autre engagement. (Auditions, coachings, reportages, live streaming, soirée concert de finale du programme en public)
- 9. À l'issue de l'édition 2023, le groupe / artiste qui aura recueilli le meilleur suffrage du public lors de la Finale ouverte gratuitement au public, recevra une aide financière de l'Envol des cités (Aide à projet en cours (Son, images, etc)), ainsi que la possibilité de se produire sur différentes scènes festivalières hennuyères.
- 10. Les candidatures (fiche type à compléter sur le Site de Court-circuit) seront accompagnées de démos des chansons, ainsi que tous les liens en rapport avec les artistes et envoyées pour le 28 février 2023 au plus tard.
- 11. Pour tous autres renseignements, prière de contacter Monsieur Jacques Nuovo, Coordinateur de l'Envol des cités : jacquesnuovo@gmail.com tél : 0496 / 160 346

 Retrouvez-nous sur notre page FB Envol des cités et sur www.envoldescites.be